

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois. 22.00 ; 6 mois. 40.00 ; 1 an. 76.00
France et Belgique.....	3 mois. 25.00 ; 6 mois. 45.00 ; 1 an. 80.00
Etranger: Tarif A.....	3 mois. 30.00 ; 6 mois. 55.00 ; 1 an. 100.00
— Tarif B.....	3 mois. 20.00 ; 6 mois. 35.00 ; 1 an. 65.00

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1900. Inter. 6
TOURCOING.....	33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE.....	3, rue Falckherbe. Tél. 57.07.
PARIS.....	13, Boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49.

DEPUIS 1873  
Les CHAUSSURES  
Papillon-Bonte  
SONT LES PLUS  
REPUTÉES  
167, Rue de Lanoey, 167  
Dépositaire des marques  
« UNIC »  
pour MESSIEURS  
« AURORE »  
« LOUIDOR »  
pour DAMES

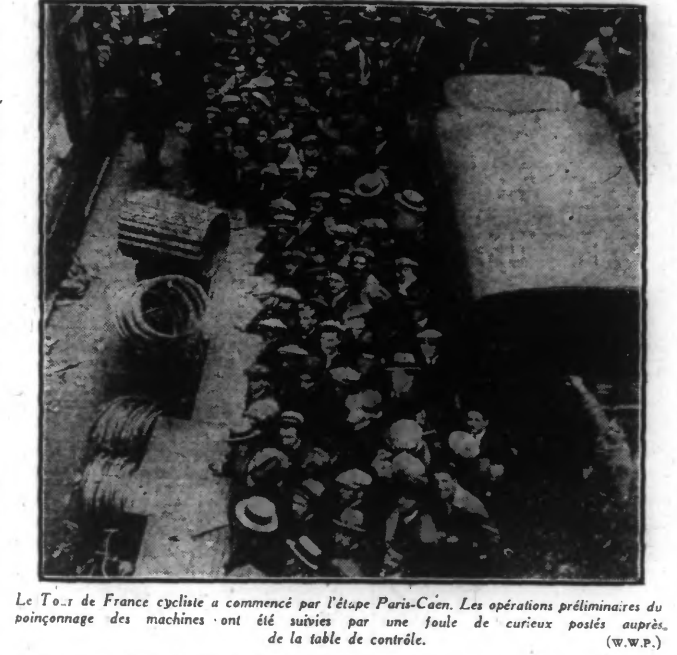
**BILLET PARISIEN**  
**Après l'évacuation**  
(D'un rédacteur spécial)

PARIS, 2 JUILLET (MINUIT).  
L'évacuation des territoires rhénans servira-t-elle la cause de la paix ? Nous voulons l'espérer, mais encore faut-il, pour que notre pays ne soit pas en proie à une dépression économique et morale, qu'elle soit comprise et surtout qu'elle n'encourage pas les éléments qui nous sont hostiles d'un bout à l'autre du monde. Or, il est malheureux de constater que, jusqu'à présent, nos ennemis — déclarés ou sournois — prennent prétexte du départ de nos troupes pour renouveler les attaques contre le politique français.  
Ne parlons même pas des Allemands sur la reconnaissance desquels il ne fallait pas compter. On déploiera seulement que les autorités du Reich ou les autorités locales des pays rhénans aient, en plus d'une occasion, manqué de correction dont ils ne décaient pas se départir. Le ministre Wirth, ancien chancelier d'Empire, est allé jusqu'à dire, dans un discours qu'il a prononcé avant-hier à Mayence, que les combattants allemands n'étaient pas vaincus. Les municipalités et la police, d'autre part, n'ont pas toujours assumé leurs rôles. C'est ainsi qu'à Kaiserslautern, où les séparatistes ont été livrés aux représailles des laïques hétérodoxes, on se contenta de faire sortir les pompiers qui intervenaient une fois que les scènes de violence et de pillage eurent pris fin, et seulement pour combattre les incendies allumés par les pangermanistes.  
Mais si les réactions des Allemands ne sont pas pour réjouir le peuple français, apprenons avec tristesse que des voix s'élèvent en Angleterre et en Italie pour donner à notre pays de générosité les commentaires les plus injustes. La campagne que déclenchent, de l'autre côté de la Manche, travaillistes et libéraux, est particulièrement significative. Reprenant une idée qui leur est chère, les idéologues britanniques — ceux-là mêmes qui ne croyaient pas avant la guerre au péril allemand — réclament le contrôle des minorités européennes, parmi lesquelles ils n'hésitent pas à ranger les Alsaciens et les Lorrains ! On se rappelle que M. Mac Donald lui-même avait déjà émis une suggestion du même genre : depuis qu'il est au pouvoir, le chef travailliste est tenu à plus de discrétion, mais sur le fond de sa pensée aucune illusion n'est permise.  
Bref, l'évacuation de la Rhénanie encourage tous ceux qui sont impatientés de réformer l'Europe et d'y mesurer la place qu'y a prise la France militaire. Redoublons de vigilance, car nous allons nous trouver très vite en face des entreprises de ces dangereux voveurs.

**LETTRE DE BRUXELLES**  
**Le Sénat et la censure des écrits politiques antinationaux**  
(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 2 JUILLET 1930.  
Les écrits frontistes à la Chambre et la nécessité qui apparaît à tous les partis constitutionnels de protéger la nation contre ces insurgés de l'intérieur, moquent les conclusions que vient de prendre une commission chargée de proposer la révision du règlement du Sénat. Les questions, d'abord. On sait que députés et sénateurs peuvent poser aux ministres complétement les questions les plus absurdes, les plus ineptes, les plus antipatriotiques. Et l'on ne s'en fait pas faute. Jadis ces questions étaient posées en séance publique. Mais leur nombre est devenu tellement considérable, que le temps de travail des Chambres était absorbé par leur lecture. On décida que ces questions seraient posées par écrit et qu'elles seraient imprimées avec leurs réponses, en annexe aux Annales parlementaires.  
Depuis l'arrivée des frontistes au Parlement, certaines de leurs questions ont fait scandale. Imprimées, elles ont perpétré le scandale. Pour faire cesser cet état de choses, la Commission sénatoriale propose que : « Lorsque l'objet d'une question est d'intérêt purement privé, le Bureau du Sénat peut décider, après avoir entendu le membre intéressé qu'il n'y a pas lieu de la reproduire au Bulletin des questions et réponses. Son avis est averti de cette décision par les soins du greffier ».  
Les propositions de loi doivent aussi être imprimées. Que faire pour empêcher que l'impression multiplie la publicité d'une proposition de loi antinationale ? La Commission sénatoriale propose qu'avant d'être imprimée, toute proposition de loi soit transmise à la commission compétente et après avoir été discutée en séance. Le refus d'impression ne serait acquis que si les deux tiers des membres présents l'approuvent.  
La Commission révisionniste du règlement du Sénat propose aussi que le président de l'Assemblée ait le droit de supprimer des Annales parlementaires et du Compte rendu Analytique, après avoir consulté le bureau du Sénat et le membre en cause, « les paroles qu'il jugerait contraires à l'ordre ».  
Le but de cette censure est d'empêcher la publication d'écrits inconstitutionnels, injurieux ou de nature à léser gravement les intérêts respectables des citoyens, ou manifestement rédigés dans des termes tels que leur publication serait de nature à discréditer le Parlement.  
La Commission précise que ce ne sont pas les idées qui seront censurées, mais la forme dans laquelle elles seront émises. Elle était composée de catholiques, de libéraux et de socialistes, les trois partis faisant bloc pour faire respecter le Sénat.

**La première étape du Tour de France est gagnée par Charles Pélissier**



Le Tour de France cycliste a commencé par l'étape Paris-Caen. Les opérations préliminaires du poinçonnage des machines ont été suivies par une foule de curieux poissés auprès de la table de contrôle.

La plus grande des épreuves cyclistes, celle qui a commencé, et la première étape a été gagnée par un Français, Charles Pélissier.  
Celui que certains de nos confrères avaient baptisé « l'éternel second » nous semble bien décidé à mériter un surnom plus enviable. La première étape du « tour » est déjà l'occasion pour lui d'une belle victoire. Car pas à la portée de tout le monde. Et l'Italien ne peut invoquer le désavantage de l'inconnu.  
Il avait reconnu quelques jours auparavant l'étape et la piste du vélodrome de Venoise. La victoire de Pélissier n'en est que plus belle, d'autant qu'elle a été acquise avec plus d'une minute d'avance sur un important peloton.  
La première étape ne peut être dénommée ainsi dans notre pays, car nous sommes trop habitués à la forme des hommes. Tel qu'il gaito pendant quelques étapes se sentira envahi mal à l'aise. Tel autre au contraire se met doucement en forme au fur et à mesure que les kilomètres se déroulent.  
A Kaiserslautern, des ex-équo figurent nombre d'as, belges, allemands et français. Mais pas un espagnol, Cardona est 27<sup>m</sup> à 2 minutes du premier, et Riera 49<sup>m</sup>. Il faut aller « pêcher » les autres en queue des arrivées. Vincent Trueba est 85<sup>m</sup> à 34 minutes de Charles Pélissier.  
Les Espagnols seraient-ils tellement présents sur le plat. Nous voulons espérer qu'ils vont fournir une meilleure course dans les prochaines étapes.  
Les Nordistes Barthélemy, Perrain et Verchaete se sont très bien comportés puisqu'ils finissent dans le premier peloton, ce même que, Bursse et Tailleur. Declercq et Goubert sont un peu plus loin... Mais la route est encore longue de Caen à Paris, en passant par Marseille.

**LIBRES PROPOS**  
**Vers la justice électorale**

On s'accorde généralement à ranger parmi les plus belles conquêtes du siècle présent, à côté de la vapeur et de l'électricité, cette institution d'ordre politique qu'on nomme le suffrage universel. Mais si l'on insistait auprès des plus chauds partisans du système, on verrait vite qu'il n'est pas si universel qu'on le croit. C'est ainsi que la règle du jeu électoral est ainsi faite qu'elle est génératrice des pires injustices.  
Deux ans ou presque nous séparant du prochain renouvellement de la Chambre, et déjà ce sont les points de l'horizon politique, s'élevant de réclamations, qui se traduiront toutes — et se traduisent déjà — en propositions concrètes pour corriger, amender, réorganiser un système électoral qui n'a donné que trop de déceptions.  
De gauche à droite, on entend revendiquer la représentation proportionnelle intégrale. Les radicaux ne veulent plus du second tour de scrutin, si prononcé aux élections aux élections. La région du Nord, où le malthusianisme ne se pratique sous aucune forme, pas même la forme industrielle et commerciale, souhaite obtenir, dans la gestion des intérêts nationaux, une part moins disproportionnée à ce qu'elle représente réellement. De hardis réformateurs vont plus loin : c'est la base même du système qu'ils proposent de modifier, en donnant au mot universel son plein et intégral. Il n'admettent pas que le suffrage de tous les citoyens soit, en fait, celui de seuls hommes, et nul ne saurait valablement les taxer pour cela d'illuminés.  
La femme de 1930 fait-elle preuve d'une faiblesse intellectuelle ou d'une infériorité morale telle qu'elle ne puisse gérer des intérêts publics ? Comme elle gère déjà sans d'injustices priées ? La femme est aujourd'hui industrielle et commerçante, chef d'usine ou directrice d'établissements agricoles. La femme reçoit et donne l'enseignement. Elle a pris ses grades universitaires, elle est avocate et doctoresse. Elle face de l'homme, elle a conquis de haute lutte son indépendance.  
La femme de 1930 est demeurée aussi — et fort heureusement — la reine du foyer, la maîtresse de maison et la ménagère. Suivant la juste réflexion du Temps, « plus qu'elle a accepté d'être épouse et mère, il lui faut plus lutter pour remplir le rôle ancestral que pour s'affranchir par le travail libérateur ». La femme est parfois aussi la veuve. Et à une époque d'après guerre pour la vie, où toute faiblesse est punie, c'est un rôle d'homme, un rôle de chef qu'elle remplit, au prix d'un héroïsme de tous les jours, pour élever des enfants de telle manière qu'ils puissent honorement tenir leur place dans la société.  
Nous parlons des enfants. Mais n'ont-ils pas, eux-aussi, autant et plus que quiconque, un droit de regard à exercer sur les affaires publiques, puisqu'ils incarnent l'avenir, puisque les fautes du présent se paieront plus tard, très cher, à leur détriment...  
Ce regard sur l'avenir confère aux pères de ces enfants, en matière électorale, un droit spécial, compensateur de la charge qu'ils assument en fournissant au pays ce qu'on pourrait nommer ses pièces de rechange. A eux, comme aux fils et aux filles qui les continueront, il importe de ménager des encouragements pour le présent comme un grand apaisement pour le lendemain. C'est pourquoi les radicaux du suffrage universel intégral se seraient pas le vote féminin du vote familial.  
Un homme, une voix. Une femme, une voix. Un enfant, une voix, par l'intermédiaire du père. La formule vaut ce qu'elle vaut. Au moins ne pourra-t-on lui reprocher de léser la justice distributive.  
Sans doute aurons-nous, au cours de ces semaines hebdomadaires, l'occasion de revenir sur des idées qui doivent devenir familières à tous les citoyens. Constatons dès aujourd'hui que leur réalisation pratique est amorce. Les propositions de loi pleuvent.  
Le 17 février dernier, M. le colonel Picot, député de la Gironde et président des Groupes cassés, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à faire inscrire d'office sur les listes électorales les jeunes non remarqués des morts de la guerre.  
Plus récemment, M. de Monsie, député du Lot, a demandé, de la même manière, pour les emplois civils comme pour les mandats électifs, la suppression de toute distinction fondée sur la différence des sexes.  
Enfin et ceci est plus important encore, le

**LE MILLENAIRE DU PARLEMENT ISLANDAIS**



Le Roi de Danemark s'est rendu à Reikiavik, à l'occasion des fêtes qui célèbrent le millénaire du Parlement Islandais.

**Le chef de la Tcheka en Orient quitte les Soviets et promet des révélations**

Après Bessedovsky, après Krukoff, voici qu'un nouveau fonctionnaire soviétique vient de rompre avec son gouvernement.  
C'est un nommé Georges Sergperitch Agabekoff, qui était le chef du goupep en Orient. Il vivait à Constantinople et sa surveillance s'étendait sur la Turquie, la Grèce, la Pologne, l'Egypte et la Syrie.  
Brusquement écouré de la servilité qui régnait dans le parti communiste, effrayé des dangers qui menacent son pays, déçu dans son enthousiasme, il a quitté Constantinople et, arrivé à Paris, annonce des révélations.  
C'est un Arménien de 35 ans, au type oriental très accentué, qui depuis 1918 est membre du parti communiste, et depuis 10 ans est attaché à la Tcheka.  
Il prétend qu'il ne craint guère de représailles des tchékistes, parce qu'il va faire des révélations et que sa mort ferait du mal aux Soviets.  
Ce sont ses révélations, dit-il, qui ont sauvé Bessedovsky. En effet, quand le télégramme est arrivé à Moscou, annonçant sa fuite, il a été appelé par M. Prilisser, chef adjoint du goupep. « Vous allez m'a-t-il dit, dans les Indes. Je vous prie de passer par Paris et la de « Louidor » Bessedovsky. Mais dit Agabekoff, quand on a su à Moscou que Bessedovsky faisait des révélations, on a craint que sa mort ne fût trop de bruit et l'on m'a dégagé de ma mission de mort. De l'affaire Koutepoff, « naturellement », Agabekoff ne sait rien.

**L'élévation au cardinalat de Mgr Liénart**

Rome, 2 juillet. — L'église Saint-Sixte, assignée par le pape au cardinal Liénart, est une des plus antiques, sinon la plus antique église de Rome. Cela montre, dit-on, en quelle estime particulière le nouveau cardinal est tenu par le Saint-Siège. D'ailleurs, l'accueil réservé par tous les milieux romains au cardinal français est des plus flatteurs. On se plaît partout à rendre hommage à sa simplicité, à sa hauteur de vues et à son esprit d'apostolat.  
Mardi soir, à 19 h. 13 sont arrivés nombreux les pèlerins du diocèse de Lille venus assister à la cérémonie du Consistoire public. Sous la conduite de Mgr Descamps, vicaire général, ils ont fait un excellent voyage. Parmi eux se trouvaient M<sup>me</sup> Liénart, la vénérée mère du nouveau cardinal. Elle fut reçue à sa descente de train par M. les chanoines Lethé, secrétaire particulier ; Delattre, Monquet qui souhaitèrent également la bienvenue à tous les pèlerins.

**Nos industries textiles et le nouveau tarif américain**

Il n'est pas encore possible de chiffrer la répercussion que le nouveau tarif douanier américain aura sur les industries textiles françaises. Certes, il n'y a aucun doute que nos exportations d'objets de laine, de coton, de soie et de lin vont se trouver handicapées par l'élévation des droits. Dans quelles proportions ? On ne peut répondre à cette question aujourd'hui. Les documents officiels font défaut encore à présent et le manque de précisions commande une prudente réserve.  
D'ailleurs, le Ministère du Commerce qui préoccupe beaucoup les conséquences des nouveaux tarifs, a demandé aux Chambres de Commerce et aux grands groupements industriels et commerciaux de réunir tous les avis et renseignements sur la question. Des enquêtes sont commencées dans tous les milieux intéressés. Leurs résultats fourniront une indication précieuse au Gouvernement.

**UN BATEAU-CITERNE EXPLOSE PRÈS DE BELGRADE**

SEPT TUÉS  
Belgrade, 2 juillet. — Un bateau-citerne appartenant à une compagnie de navigation roumaine a fait explosion à une trentaine de kilomètres en aval de Belgrade, pour des causes inconnues.  
Un matelot, sa femme, quatre enfants et un manœuvre ont été tués. L'catastrophe est d'autant plus inexplicable, que le bateau-citerne rentrait à vide à son port d'attache.

**Des scènes de pillage à Kaiserslautern**

Personne n'ignorait, en Rhénanie, que l'évacuation serait suivie de violentes représailles dirigées par certains éléments turbulents contre les personnes ayant joué un rôle quelconque dans le mouvement séparatiste.  
A Mayence, avant même le départ de nos troupes, des lettres anonymes avaient été adressées aux habitants suspects d'avoir participé à ce mouvement. Sur certaines maisons avaient été apposés des placards portant ces mots : « Traîtres, que pensez-vous faire une fois vos protecteurs partis ? Jusqu'à présent, il n'y a eu, à Mayence, que quelques cas de violence.  
A Kaiserslautern, par contre, la foule s'est livrée à de très graves excès. Au petit jour, elle s'est portée d'abord devant le magasin de M. Rittsche qui a réussi à démolir sa devanture. Après l'intervention de la police, elle s'est dispersée, mais elle n'a pas tardé à s'assembler de nouveau devant la maison de M. Knobloch. Là également, la boutique a été saignée et les marchandises ont été dispersées dans la rue.  
Une fois ce pillage terminé, les manifestants s'attaquèrent aux logements personnels et réussirent à jeter par la fenêtre tout le mobilier, y compris les lits et le piano. Après quoi ils mirent le feu aux ateliers.  
Tout aussi impunément, ils purent poursuivre leurs exploits chez M. Maillach. Là encore se renouvelèrent des scènes de dévastation, qui ne prirent fin qu'après une intervention tardive des pompiers.  
Il est évident que des événements d'une pareille gravité n'ont pu se dérouler que par suite de la carence des autorités. On se rappelle que M. Tirard, sur la demande qu'il avait faite, avait obtenu du haut commandement allemand l'assurance que les mesures nécessaires seraient prises pour que de tels faits soient évités. Une fois de plus, l'Allemagne n'a pas tenu ses engagements.

**Les Chambres seraient en vacances le 22 juillet**

Paris, 2 juillet. — Dans les couloirs du Palais Bourbon on estimait, aujourd'hui, que les travaux parlementaires en cours pourraient être terminés pour le 22 juillet, date à laquelle vraisemblablement serait lu le décret de clôture.  
**Les travaux de Georges Claude**  
La Havane, 2 juillet. — M. Machado, secrétaire d'Etat aux Travaux publics, a annoncé que le savant français, M. Georges Claude tenterait à nouveau de pincer un tube géant au fond de la mer, tube qui partirait de Matanzas. Le Gouvernement mettra à la disposition de M. Georges Claude une garde composée de forces militaires et navales afin d'assurer la surveillance des ouvrages et pour éviter tout sabotage. M. Georges Claude attribue en effet l'échec de la semaine dernière à des actes de sabotage.

**Une singulière histoire**

**Un office d'obtention d'ordres à Boulogne-sur-Mer**

Dans le courant de la semaine dernière, plusieurs personnes appartenant aux milieux maritimes de Boulogne-sur-Mer, recevaient une lettre portant l'entête « Comité régional d'Encouragement » Office d'obtention d'ordres, Lille (Nord).  
Cette lettre, qui portait le cachet confidentiel, disait en substance :  
« Nous avons appris par la voie du Bulletin Officiel des Braves que le Gouvernement était tout disposé à reconnaître vos bons et loyaux services envers la Marine en vous accordant la haute distinction créée à cet effet.  
Votre nom figurant en bonne place sur la liste de promotion, nous vous en félicitons sincèrement et, afin de faciliter notre tâche d'enquêteurs pour l'établissement de votre dossier de proposition, nous vous prions de bien vouloir remplir l'état signalétique ci-joint, et de nous le retourner dans les trois jours.  
La date de remise des médailles pour votre région sera fixée ultérieurement et nous sommes chargés de vous en faire part en temps voulu.  
Avec nos meilleurs vœux, veuillez agréer, cher Monsieur, etc... »  
A cette lettre qui était datée de Lille, 11, place du Théâtre et signée — Pour le Comité — Cl. C. Le Kardec, était jointe, en effet, une notice signalétique comportant un questionnaire d'état-civil complet de situation de famille que l'intéressé avait à remplir en y joignant en outre, sa photographie ainsi que les empreintes digitales des pouces.  
M. Liger, commissaire spécial à Boulogne-sur-Mer, à qui plusieurs lettres de ce genre ont été remises par des personnalités du monde de la pêche, à Boulogne, enquêté actuellement sur ce « Comité régional d'Encouragement », qui lui est inconnu.  
Des premières investigations, il résulte que le commandant Le Kardec ou soi-disant tel n'était nullement qualifié pour enquêter sur les candidats à une distinction quelconque.  
Au 11 de la place du Théâtre à Lille, a établi l'enquête de M. Liger, se trouve un débit de boissons dont le principal locataire est M. Couillard. Celui-ci a déclaré qu'il ne connaissait pas Le Kardec, mais que depuis quelques jours il avait reçu plus de trente lettres adressées au commandant Le Kardec et provenant de la plupart de la région de Boulogne-sur-Mer.  
Se trouve-t-on en présence d'un mystificateur ou d'un individu se livrant au trafic d'influence et de décorations. C'est ce que l'enquête actuellement en cours, essaie d'établir.  
Le Suban du Maroc, S.M. Sid Mohamed, est arrivé à Paris. Il est accompagné de son grand-père, El Mokri, et du sous-chef du protocole, El Mammou.

**L'évacuation de la Rhénanie**



Sur le quai de la Gare de Mayence, le général Guillaumat s'entretient avec M. Tirard, haut-commissaire, avant le départ des troupes françaises.